

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 30 Novembre 2022

LA MÉTROPOLE AGIT, MARSEILLE CHANGE

CONCERTATION PUBLIQUE T3 PHASE 2 : LE TRAMWAY VA ENCORE PLUS RAPPROCHER LE NORD ET LE SUD DE MARSEILLE

Plus d'une année après le lancement du volet transport du plan Marseille en Grand, la Métropole accélère son action et multiplie les projets visant à faciliter les déplacements de 1,8 million de Marseillais au cœur d'un territoire en pleine transformation. Objectif : permettre à chaque Métropolitain d'être à seulement 15 minutes d'un accès au réseau express métropolitain. C'est avec cette ambition que la Métropole entend donc étendre le tramway T3 au nord et au sud, pour constituer un axe qui sera la colonne vertébrale de la mobilité au sein de l'agglomération marseillaise. Ce projet, très attendu par les habitants, est aujourd'hui au centre des enjeux de qualité de vie, de requalification urbaine et de développement durable, permettant de proposer une alternative au tout-voiture à Marseille.

C'est dans ce cadre que la concertation publique sur le projet d'extension du T3 phase 2 se tiendra du 1^{er} décembre 2022 au 16 janvier 2023 inclus, séquencée de trois réunions publiques.

Le projet prévoit une extension du tramway au Nord, qui ira de Capitaine Gèze à la cité La Castellane, et au Sud, de La Gaye à La Rouvière. Cette seconde phase du projet permettra notamment le désenclavement de nombreux quartiers prioritaires, aujourd'hui peu accessibles en transports en commun, et renforcera l'accès à plusieurs grands équipements (lieux d'enseignement, mairie...) et pôles d'activités. Il assurera aussi la connexion au réseau ferroviaire TER par le pôle d'échanges multimodal de Saint-André. Afin de permettre la réalisation de cette ambition métropolitaine, quatorze nouvelles stations seront créées.

Concrètement, depuis la station Capitaine Gèze, le tramway rejoindra le lycée Saint-Exupéry, via la rue de Lyon et le chemin de la Madrague-Ville. Il remontera ensuite jusqu'à La Castellane en passant par le futur pôle d'échanges de Saint-André. Soit une extension de 7,1 km. Au sud, à partir de La Gaye, le tracé empruntera le chemin de la Colline Saint-Joseph jusqu'au terminus de la ligne, en contrebas de la vaste copropriété de la Rouvière et de ses 8 000 habitants, avec un prolongement de 1,5 km.

Calendrier de la concertation publique :

- **Le jeudi 1^{er} décembre 2022, à 18h, au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence** : Hémicycle du Pharo - 58 boulevard Charles Livon (13007).
- **Le jeudi 8 décembre 2022, à 18h, en salle de conseil de la Mairie des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements**, 246 rue de Lyon (13015).
- **Le vendredi 6 janvier 2023 à 17h30 au gymnase de l'école de la Rouvière**, 83 boulevard du Redon (13009)